

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :
11 mai 2018

Date d'affichage :
24 mai 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 17 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 11 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHAMPEL, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD (jusqu'à la question n° 4), MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
absente

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Sophie MONCEL (à partir de la question n° 5)

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

< > < > < >

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180517-DELIB180520-DE
Date de télétransmission : 23/05/2018
Date de réception préfecture : 23/05/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2018**

QUESTION N° 20

OBJET : Fonds d'Initiatives Scolaires : Coopérative de l'école Pierre Brossolette maternelle

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 25 avril 2018.

L'école maternelle Pierre Brossolette a deux projets de sorties scolaires à destination des élèves de PS et de GS/MS, soit 91 élèves.

Ces sorties scolaires auront lieu le 1^{er} juin 2018 à la ferme de la Moulerette à Montpeyroux pour les élèves de PS, et le 18 juin 2018 au Château de Murol pour les élèves de GS/MS.

Les projets sont axés sur l'étude des animaux de la ferme et des activités qui s'y rattachent, sur le voyage à travers le temps et sur l'étude des châteaux.

Le coût des projets est de 1 578 € (433 € et 1 145 €) et comprend les frais de transport de 1 095 € (230 € et 865 €) et les frais d'entrée aux différentes visites et ateliers de 483 € (203 € et 280 €).

Le tout sera financé par la coopérative scolaire et si besoin une petite participation sera demandée aux parents.

Considérant l'intérêt de ces projets, il est proposé d'accorder une aide pour permettre à l'équipe pédagogique de les mener à bien, d'un montant de 500 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle Pierre Brossolette, prélevé sur le fond d'initiative scolaire. Le solde du fonds d'initiatives scolaires sera alors de 1 300 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention d'un montant de 500 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle Pierre Brossolette.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 17 mai 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL